



PROJET PEDAGOGIQUE
Accueil de Loisirs Sans Hébergement
GEORGE SAND - SALEILLES
Maternel - Primaire - Adolescents

Année 2021-2022
Direction :
Cindy DA COSTA
Matthieu RESPLANDY

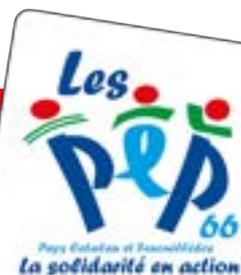


PEP 66 DEL

10 Rue Paul Séjourné - BP 22 - 66350 TOULOUGES

Tel : 04.68.62.26.20 - Mail : del@adpep66.org

www.adpep66.org



SOMMAIRE

Les valeurs de l'accueil de Loisirs

L'accueil de Loisirs

L'équipe d'animation



ADRESSE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement
George Sand (ALSH)

Rue Raoul Follereau
66280 SALEILLES

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

GEORGE SAND—SALEILLES—Maternel Primaire Adolescents

Année 2021-2022



Introduction

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association ADPEP66

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs.

Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble

Les valeurs de l'Accueil de Loisirs

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

Le projet éducatif de l'ADPEP

Les objectifs éducatifs pour les accueils de loisirs :

- Le respect mutuel
- La socialisation
- La solidarité
- L'accession progressive à l'autonomie
- La prise de responsabilité progressive
- La participation adaptée aux tâches quotidiennes
- La sensibilisation à l'hygiène, la sécurité et le respect des règles élaborées en commun
- L'élargissement du champ d'intérêt des enfants
- Le respect de l'environnement
- L'épanouissement dans la joie du plaisir partagé

Les objectifs du projet pédagogique

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente. Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

L'accueil de loisirs

Présentation

Depuis 2006 maintenant, l'association ADPEP66 gère l'Accueil de Loisirs de la commune de Saleilles.

La commune de Saleilles est un village de 5400 habitants située dans les Pyrénées Orientales.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

Les locaux

La commune de Saleilles met à disposition de l'équipe pédagogique pendant les vacances et mercredis :

- un accueil de loisirs composé de 1 étage :
 - * Rez de chaussé : Il est réservé pour les Barbouilles (Maternelles 3-5 ans)
 - * Un bureau de direction
 - * Toilettes adultes,
 - * 3 salles d'activités,
 - * Une salle de repos,
 - * Deux blocs sanitaires
 - * 2^{ème} étage : Il est réservé pour les Jeun's (6-11 ans)
 - * Salle de réunion,
 - * 4 salles d'activités,
 - * Toilettes
- L'utilisation des installations sportives de la commune est possible selon un calendrier des disponibilités. (Réservation en mairie)
- La cantine scolaire avec son réfectoire. La restauration est en self –service.
- La cuisine pédagogique

Période d'ouverture

L'accueil sera assuré les mercredis toute la journée, durant les périodes scolaires et pendant les vacances scolaires, hors vacances de Noël. (Fermeture du centre les samedis, dimanches, ainsi que les jours fériés)

Demi journée / demi journée repas / journée avec ou sans repas.

La structure accueille des enfants âgés de 3 à 17 ans répartis selon différentes tranches d'âge afin de respecter le rythme, les demandes et les besoins de chacun.

Public de la structure

En majorité, les enfants et les jeunes fréquentant le centre habitent Saleilles, ou viennent des villages voisins.

Les effectifs varient entre 35 et 110 enfants ou jeunes de 3 à 15 ans.

Cependant, cela peut varier en fonction des semaines et des périodes de vacances scolaires.

Pour l'accueil des enfants qui relèvent de difficultés médicales, nous sommes en mesure de les accueillir, au même titre que les autres.

Des protocoles sont en place en tripartites, entre le médecin conseil, les familles et le directeur du centre.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants en situation d'handicap, les conditions matérielles et pédagogiques d'insertion ou d'intégration sont étudiées et décidées en concertation avec l'Association et le directeur. L'implication de l'équipe et ses compétences contribuent à garantir la réussite du projet d'intégration.

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

GEORGE SAND—SALEILLES—Maternel Primaire Adolescents

Année 2021-2022



L'équipe d'animation

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : ADPEP66

Direction :

Da Costa Cindy : titulaire d'un BPJEPS LTP, PSC1

Resplandy Matthieu : directeur adjoint titulaire du BPJEPS APT, PSC1.

Animation :

Duplas Pauline : Bafa, Psc1 (CDI) référente des barbouilles 3 / 6 ans.

Djellal Dlan : Bafa, Psc1 (CDI) référent des jeun's 6 / 11 ans.

Girondelot Méлина : Bafa, Psc1 (CDI) référente des jeun's 6 / 11 ans.

Nous employons également des animateurs en CDD, leurs nombres varie en fonction de l'effectif.

Les rôles

Il est indispensable de bien définir les rôles de chacun, tant pour la cohérence de l'équipe, que pour donner des repères aux jeunes.

Chaque membre de l'équipe engage sa responsabilité civile et pénale vis à vis de la sécurité physique et morale des jeunes.

Le Directeur :

Il a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confié, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Il travaille étroitement avec les partenaires directs. Il est le principal interlocuteur, flexible, il prend les décisions. Il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation.

Il s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

Le Directeur Adjoint :

Sous l'autorité du directeur de l'accueil de loisirs, il dirige l'équipe d'animation, il gère les questions d'organisation, d'activités, de planning. Il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation. Il forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus. . Il est en lien avec les partenaires locaux pour la mise en place de projet

Les animateurs :

- Elaborent le planning d'animation, les projets d'activités et assurent leurs mises en œuvre.
- Mettent en œuvre les directives de la direction.
- Assurent la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Etablissent un relationnel avec équité envers les enfants.
- Mettent en place et assurent le suivi de projet et d'activités en favorisant l'autonomie et l'épanouissement des enfants et des jeunes.
- Mettent en avant des idées de projets en favorisant l'expression de chacun des jeunes, pour des vacances actives dans un cadre sécurisé. L'objectif général est de participer au développement de l'autonomie et de la sociabilité du jeune.
- Veillent sur les rythmes de vie, la santé, les conditions d'hygiène et de sécurité des jeunes.

- Respectent et font respecter l'autre dans son individualité, son intégrité, ses différences, tout en respectant les règles de vie quotidienne communes.
- Font partager une aventure en évoluant selon les envies et les possibilités de chacun.
- Sensibilisent les jeunes à la découverte active du milieu humain, culturel et environnemental, par des approches ludiques, éducatives.
- Veillent à la sécurité morale et physique puis à l'hygiène des jeunes.
- Evoluent en cohérence avec l'ensemble du groupe, en fonction des entités individuelles du groupe.
- Gèrent les animations, la vie quotidienne, les inventaires, les temps de repas, les temps libres et les temps calmes.

Les animateurs ont un rôle d'élément moteur et de référence auprès des enfants et des jeunes. Ils se servent de leur propre motivation pour apporter une âme vivante et créatrice par :

- La recherche d'activités novatrices et diverses
- Un inventaire de matériel fongible adressé au directeur
- L'utilisation de moyens existants sur le centre pour réaliser les activités
- La gestion des intensités de temps de vie au cours de la journée et pendant les activités.

Le recrutement

A chaque personne engagée sur la structure, il est demandé :

- Photocopie de la Pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale
- Photocopie du carnet de vaccination à jour
- Diplôme s'il y a.
- Extrait du bulletin n°3 du casier judiciaire

Toutes les personnes travaillant sur la structure sont habilitées à travailler en collectivité.

Le personnel pédagogique est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Le recrutement est établi en fonction des spécialités, motivations et expériences de chacun.

Les animateurs :

Les animateurs sont recrutés en fonction de leur motivation à travailler avec la tranche d'âge désirée puis des compétences et facultés professionnelles qu'ils mettent en avant.

Lors des entretiens, la direction questionne les candidats en fonction du projet pédagogique, de leur connaissance du public, de leurs passions et hobbies, des difficultés que l'on peut rencontrer pendant l'accueil des enfants ou des jeunes, des capacités et motivations pour mise en œuvre du projet d'animation.

Suite à cet entretien, la direction décidera s'il retient ou non la candidature de l'animateur.